

Participer au bon fonctionnement de la vie sportive

Avant-propos : Comment devenir commissaire ?

Le judoka doit être licencié(e), au minimum Benjamin(e), ceinture jaune ; le candidat devra assister à des séances de formation portant sur l'organisation et la tenue des poules, les gestes de l'arbitre, la tenue des tables, une connaissance de règles de base...

Info : Pour être arbitre de club, il suffit au licencié(e) d'être benjamin et ceinture verte.

Le commissaire sportif fait partie de l'équipe d'arbitrage et d'organisation d'une compétition. Ouverte aux filles et aux garçons, cette fonction est indispensable. Quelles sont ses tâches ?

1. Contrôle des passeports et certificats médicaux
 2. Contrôle des pesées
 3. Participation au suivi de l'organisation de la compétition
 4. Suivi des combats
 5. Encadrement de la table
-

1. Contrôle des passeports et certificats médicaux

Le passeport est à la fois un document officialisant toute l'activité du judoka (compétitions, stages, etc.), un carnet de grades, et un memento judo. Ce passeport judo doit être validé chaque année, et sera exigé à chaque compétition ou passage de grade.

Lors d'une compétition, le contrôle des passeports judo et des certificats médicaux sera effectué en même temps que les pesées.

2. Contrôle des pesées

Le Judo est un sport de combat, avec **différentes catégories d'âges et de poids** :

- Mini-Poussins (6 & 7 ans)
- Poussins (8 & 9 ans)
- Benjamins (10 & 11 ans)
- Minimes (12 & 13 ans)
- Cadets (14 & 15 ans)
- Juniors (16, 17 & 18 ans)
- Seniors (19 ans & plus)
- Vétérans (40 ans & plus)

Dans un souci de sécurité pour les combattants, les catégories de poids comportent des paliers : de 3 ou 4 kg (chez les + jeunes), jusqu'à des paliers de 5 à 8 kg (pour les adultes).

Les combattant(e)s sont pesé(e)s en sous-vêtements dans un local aménagé à cet effet. Les ateliers de pesée ne sont pas mixtes.

La pesée permet de **réaliser les répartitions des inscrits dans les « Poules »** ou les « Tableaux ».

- Dans une compétition par Poule : chaque combattant rencontre les autres combattants de sa Poule.
 - Dans une compétition en Tableau : il s'agit d'une élimination directe.
-

3. Participation au suivi de l'organisation de la compétition

Il existe 2 types de compétitions :

Judo Club Paucourtois
COMMISSION SPORTIVE

- Les compétitions officielles : tournois labellisés (Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors), championnats, les coupes de ceintures de couleur, etc...
- Les "non-officielles": « tournois Interclub» (animations).

Le système de poule :

Les compétitions par poule permettent de départager les compétiteurs d'une même catégorie (âge, poids) en les faisant tous se rencontrer l'un l'autre. Les combattants doivent attendre que leur tour de combattre arrive.

Chaque Combattant prendra le soin, en attendant son tour de :

- Ne pas gêner le combat en cours,
- Ne pas gêner l'arbitre, les juges, les commissaires sportifs,
- Respecter une position et une attitude correcte,
- Respecter le silence

Afin de reporter les résultats des combats on utilise un tableau, à double entrées, qui permettra d'établir le classement. Pour pouvoir remplir le tableau il est important de connaître la valeur des points attribués pour chaque cas de figure du combat.

On établit le classement en fonction des victoires.

Un temps de récupération minimum est à respecter pour chaque combattant entre chacun de ses combats : de 3 à 10 minutes selon les catégories.

4. Suivi des combats

Le temps des combats (*randori*) doit être conforme à la réglementation, et sera chronométré.

Durée des combats :

- 1 minute en mini poussins,
- 1 minute 30 en poussins,
- 2 minutes en benjamins,
- 3 minutes en minimes,
- 4 minutes en cadets,
- 5 minutes en juniors et seniors.

Le premier appelé des deux combattants porte une ceinture rouge en plus de sa ceinture de grade, pour pouvoir le différencier de son adversaire (hors compétitions officielles).

Les combattants n'ont pas le droit de faire certaines techniques dangereuses en benjamin et minime.

5. Encadrement de la table

Le rôle du commissaire sportif -à sa table de marque- est de permettre le bon déroulement logistique de la compétition au niveau du tapis dont il a la charge :

- Le commissaire appelle les compétiteurs,
- Il annonce les combattants devant se préparer,
- Il suit les temps (durée du combat, durée d'immobilisation),
- Il reporte les marques et les pénalités,
- A l'issue du combat, il officialise le vainqueur désigné par l'arbitre et tient à jour le suivi des poules.

Déroulement du combat :

Le judoka doit se présenter vêtu d'un judogi propre, de bonne taille et une ceinture tenant la veste fermée, dont le nœud sera convenablement fait.

Judo Club Paucourtois
COMMISSION SPORTIVE



La première règle est que l'on commence toujours par saluer le tatami, avant de monter dessus, puis de saluer l'aire de combat avant d'y pénétrer.

Enfin arrive le moment du combat.

L'arbitre fait saluer les combattants (REI = *saluer*) et il prononce le mot HAJIME (*commencer le combat*). Il pourra stopper momentanément le combat en annonçant MATTE (*arrêter*) quand le combat aura duré trop longtemps au sol ou qu'une situation de combat n'évolue plus.

Gagner... c'est marquer IPPON (« 10 » au tableau d'affichage, synonyme de victoire), ou WAZA-ARI (« 01 » au tableau d'affichage, avantage fort) ou WAZA-ARI-AWAZATE-IPPON (combinaison de 2 Waza-ari cumulés, qui donneront un IPPON).

L'arbitre va pouvoir juger de l'efficacité d'une technique partiellement réussie, en attribuant des avantages plus ou moins importants selon des critères de réussite, cela afin de pouvoir départager les combattants à l'issue du combat. Ces critères sont la qualité de la projection et la position de réception de l'adversaire en combat debout, et le temps d'immobilisation en combat au sol.

Pour qu'il y ait immobilisation au sol, il faut que les deux épaules de l'adversaire touchent le tapis et que le contrôle se fasse le buste tourné vers le tapis.

De quelle façon ? Soit en projetant l'adversaire avec force, vitesse, contrôle et largement sur le dos avec une technique réalisée sans faute, alors l'arbitre annoncera IPPON suivi de SORE MADE (*fin du combat*) ; Soit par immobilisation sur le dos à l'aide de techniques d'immobilisation. Les temps d'immobilisation sont entre 10 et 19 secondes (WAZA-ARI), ou 20 secondes (IPPON). Dans ce cas l'arbitre annoncera le début de l'immobilisation par le mot OSAE KOMI (*début d'immobilisation*), et terminera de la même manière que debout, c'est à dire par IPPON suivi de SORE MADE.

Cependant... Souvent le combat dure jusqu'à la fin du temps réglementaire, et dans ce cas, c'est celui qui aura marqué WAZA-ARI qui gagnera le combat, -marqué debout ou au sol-.

Debout : il sera attribué en fonction de la chute que imposée à l'adversaire.

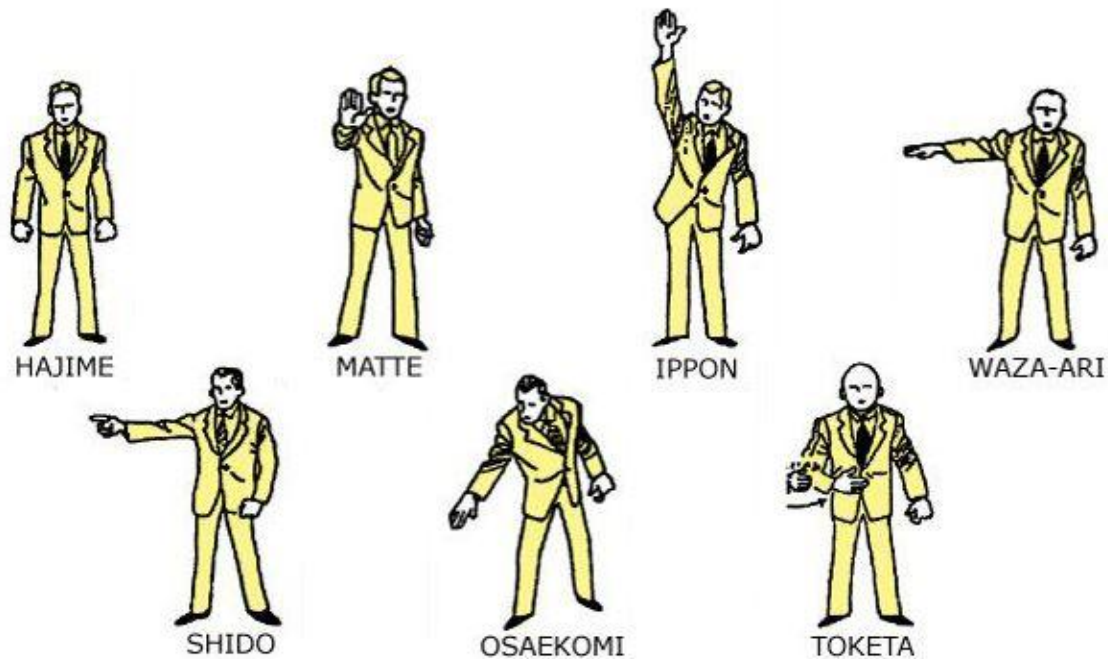
Au sol : le but sera de prendre l'adversaire en immobilisation. Le début de celle-ci est annoncé par OSAE KOMI, mais l'adversaire peut sortir avant les 20 secondes nécessaires pour avoir IPPON, dans ce cas l'arbitre annonce la fin de l'immobilisation en prononçant TOKETA (*fin d'immobilisation*) et le point sera attribué si l'immobilisation a duré 10 secondes et plus.

Il est possible de marquer WAZA-ARI si le partenaire a bien chuté, c'est à dire quasiment IPPON, mais s'il manque un ingrédient : la vitesse, la force, le contrôle, ou largement sur le dos... ou si l'action est considérée comme assez forte (exemple tomber en arrière et dérouler sur le dos, ou très fortement sur le côté « presque sur le dos »).

Il est possible de marquer aussi WAZA-ARI en tenant mon adversaire au sol pendant au moins 10 secondes, à 20 secondes l'arbitre annoncera IPPON.

**Judo Club Paucourtois
COMMISSION SPORTIVE**

Le combat ne prend fin dans les temps réglementaires que par le IPPON, ou le cumul de trois SHIDO (faute).



Les gestes de l'arbitre

Comme dans tous les sports il y a des sanctions.

Au Judo il y en a une qui peut se cumuler, si fautes, par exemple : ne pas attaquer, tendre les bras, mettre la main au visage, saisir le kimono à l'intérieur des manches de la veste ou du bas du pantalon.... Dans ces cas l'arbitre sanctionnera d'un SHIDO (0.1), et pourra le faire à deux reprises, à la troisième il pénalisera par HANSOKU-MAKE (disqualification).

HANSOKU-MAKE « direct » pourra être également attribué directement pour faute très grave : une action dangereuse, insulte à l'arbitre, ou bien encore saisie de jambes quand le combat se déroule debout (au sol cela est permis)...

A l'issue du combat, en cas d'égalité de points, il y aura une prolongation, et c'est le compétiteur qui marquera le premier soit un point (WAZA-ARI ou IPPON) soit une pénalité qui déterminera qui gagne.

Finalement le combat se termine, le temps est écoulé, l'arbitre annonce SORE MADE (*fin du combat*)

Lorsque l'arbitre a donné le signal de fin et désigné le vainqueur (en avançant d'un pas vers le vainqueur et en levant la main en présentant ce même judoka). Les deux combattants sortent en effectuant l'inverse de l'entrée : ils se saluent, peuvent se serrer la main puis reculent hors de la zone de combat et saluent le tapis à leur sortie.

Besoin de plus d'informations ?

Vous pouvez contacter : commissionsportive45@gmail.com et/ou jujitsu.talens@gmail.com